

## Concept d'aménagement pour les rues piétonnes et squares du quartier des Pâquis



Septembre 2019

Rédigé par Anne-Claude Vallée-Meier - Nature Ma Rue

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Chronologie</b>	<b>4</b>
<b>Régime de circulation des rues</b>	<b>5</b>
<b>Demandes en cours</b>	<b>6</b>
<b>Projet</b>	<b>8</b>
Définition du périmètre d'étude	8
Déroulement du projet	8
Associations impliquées	8
Safari urbain	8
Restitution du safari urbain	9
Souhaits pour les futurs aménagements	10
Relevé des rues et squares piétons existants et futurs	12
Concept	12
<b>Conclusions</b>	<b>23</b>



## Introduction

A la suite de leur rencontre du 08 avril 2019 à la Maison de Quartier des Pâquis, le Collectif des associations « les associations Bien Vivre aux Pâquis » (BVP), regroupant les différentes associations des Pâquis, représentées par SURVAP, ADEP, Barakopakis, Square Monthoux et BVP souhaite développer et proposer un concept d'aménagement pour les rues et places du quartier mises en zone piétonne et zone de rencontre par la Ville de Genève.

Afin d'apporter un meilleur cadre de vie aux habitants des Pâquis, toutes générations confondues, le concept d'aménagement doit contribuer à :

- apporter plus de nature dans les rues, favorisant ainsi la biodiversité des écosystèmes,
- prévoir des espaces de jeux mobiles et/ou fixes pour les enfants de 3 à 10 ans,
- proposer des espaces de séjour (bancs, tables, assises),
- envisager un ou plusieurs points d'eau,
- favoriser des installations/interventions artistiques,
- impliquer les différentes associations des Pâquis.

Depuis 1991, les associations des Pâquis ont fait de nombreuses demandes à la Ville de Genève, concernant la mise en place d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cycles ainsi que pour l'aménagement d'espaces publics vivants et attractifs. Pour répondre à ces demandes, la Ville de Genève (SJ, SOC, DPBA, FMAC, SAM, SEVE, URL) a mis en place, entre 2007 et 2012, le processus participatif « Cœur piétonnier », accompagné d'une étude de mobilité. Celui-ci a été suivi par le projet de la Croix Verte et schéma de valorisation des espaces publics dans le quartier des Pâquis.

Aujourd'hui, la Ville de Genève a mis en zone de rencontre et/ou en zone piétonne plusieurs tronçons du projet du cœur piétonnier. D'autres tronçons qui sont encore en cours de modification de régime de circulation vont bientôt voir le jour. Actuellement, la place de la Navigation, un tronçon de la rue du Léman, un tronçon de la rue de Zurich, un tronçon de la rue du Môle, le square Royaume et la place Châteaubriand ont été complètement ou partiellement aménagés. Selon le Collectif « BVP », certains aménagements fonctionnent très bien comme celui de la place de la Navigation et celui devant le Temple à la rue de Zurich. D'autres aménagements pourraient être complétés ou sont manquants. Par exemple, sur certaines rues piétonnes les trottoirs n'ont pas encore été supprimés ou/et ne comportent pas un aménagement spécifique pour accueillir les piétons. Ce sont juste des routes sur lesquelles les voitures ne circulent plus et qui ont gardé l'éclairage routier.

Le Collectif « BVP », désire aller de l'avant pour que les habitants investissent les rues piétonnes et s'y sentent bien. Les associations s'impliquent pour faire vivre ces nouveaux espaces. Elles demandent une image concrète des futurs aménagements du quartier pour pouvoir communiquer avec les différents acteurs. Cette image doit définir un concept d'aménagement des rues et squares piétons répondant à une vision commune de ses habitants.

A cette fin, le Collectif « BVP » a mandaté Mme Anne-Claude Vallée-Meier du bureau Nature Ma Rue, le 04 juin 2019, pour synthétiser les demandes et retranscrire en plan un concept global répondant aux besoins et attentes des associations et habitants. Le but est de donner aux dites associations et habitants une image directrice commune, pour transmettre à la Ville de Genève un plan avec une vision concrète des futurs aménagements des espaces publics souhaités.

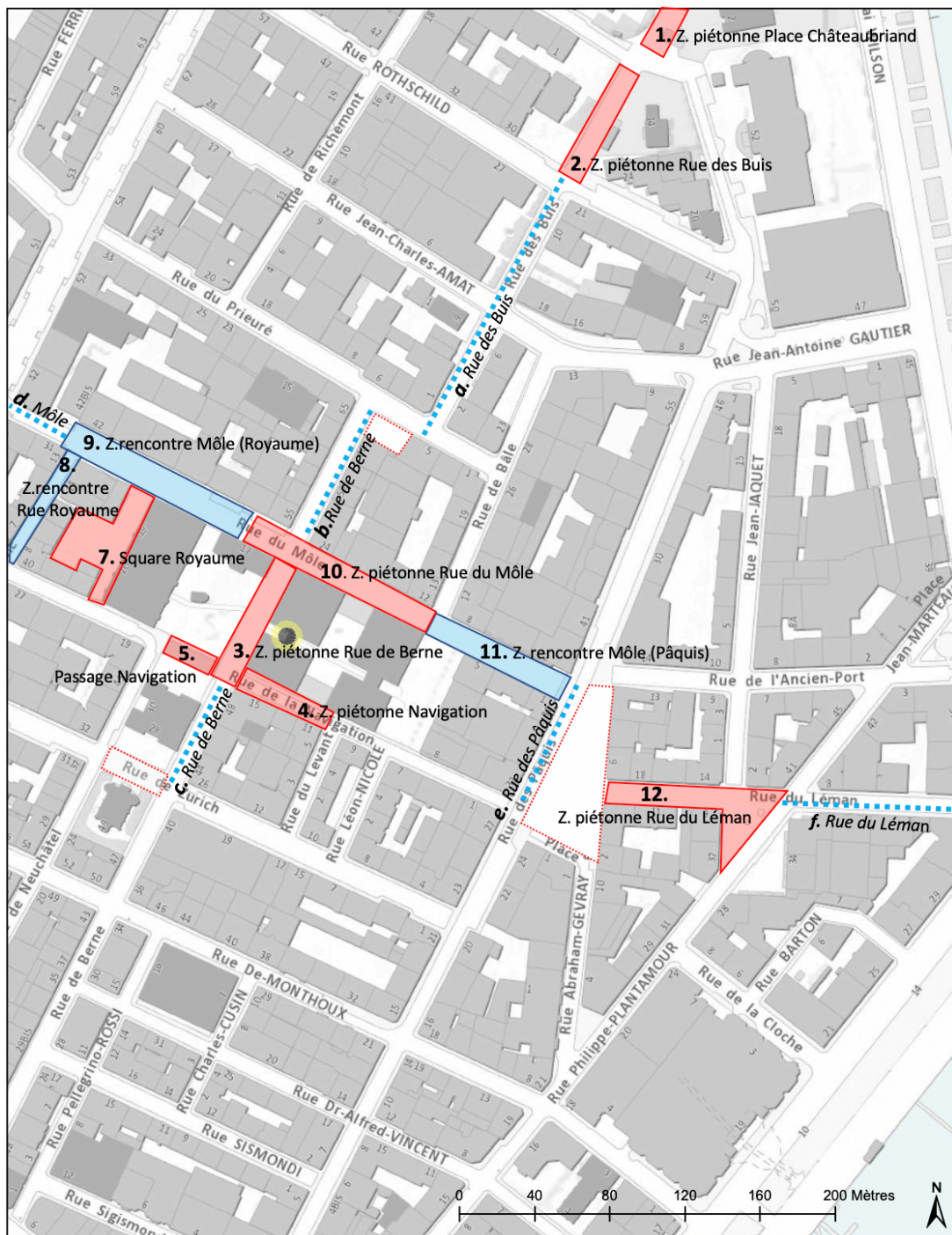
## Chronologie

Pour mémoire, selon les documents transmis par les associations, nous avons inscrit, ci-dessous, les dates et faits marquants relatant les étapes du processus d'aménagement des rues et espaces publics dans le quartier des Pâquis depuis 1991.

1991-2001 : zone 30km/h - 1997: P-38 de SURVAP « Tout doux tout de suite » - Groupe de travail SURVAP,  
2004-2005 : Mise en zone de rencontre et aménagement des rues du Môle, Royaume et de Berne,  
2006 : Piétonnisation et aménagement de la place de la Navigation et de la rue du Léman – Aménagement de la place Châteaubriand - Aménagement de la rue des Pâquis -Pétition P-168 « pour la sécurité dans le quartier, pour la réalisation des promesses (APE, SURVAP, ADEP), coordination des associations du quartier, amélioration chemin de l'école, zone 30, piétonnisation rues du Buis et de Zurich,  
2007 : Décision du Conseil municipal de la Ville de Genève : engagement d'un processus participatif pour la création de zones piétonnes « Cœur piétonnier des Pâquis »,  
2007-2012 : Processus participatif « Cœur piétonnier » comprenant les rues du Môle, de Berne, de la Navigation, Butini/Pâquis (devant place de Châteaubriand) - Image du Cœur piétonnier des Pâquis, issue des demandes des habitants et retenue par la Ville de Genève,  
24.02.2009 : Information débat « Cœur piétonnier des Pâquis », organisé par les associations des Pâquis,  
2009 : Piétonnisation de la rue de Zurich (tronçon) – Aménagements complémentaires de la zone 30,  
2010 : Piétonnisation et aménagement de la rue des Buis (tronçon)- Remplacement et ajout de points lumineux,  
01.02.2011 : Séance de présentation de l'état d'avancement de l'étude du « Cœur piétonnier » du quartier des Pâquis,  
17.02.2011 : Séance d'information publique, à l'écoute du quartier des Pâquis, organisée par la Ville de Genève en présence de M. Rémy Pagani,  
2011 : Piétonnisation de la rue Butini (étude septembre),  
2012 : Aménagement de la rue de Zurich – Mise en zone de rencontre de la rue Butini (étude août) - Piétonnisation des rues aux abords de l'école des Pâquis (étude octobre),  
2013 : Rétablissement de passages piétons et sécurisation des carrefours -Test Gautier/Pâquis( lignes jaunes) et Ancien Port Jean-Jacquet (lignes blanches) - Accord du Canton pour une mise en œuvre du cœur piétonnier 1ère étape – Création d'une zone piétonne autour de l'école des Pâquis : sur la rue du Môle entre la rue de Berne et la rue de Bâle ainsi que sur la rue de la Navigation entre la rue de Berne et la rue du Levant – Mise à sens unique sur la rue des Pâquis entre la rue Gautier et la rue Rotschild,  
28.08.2014 : Présentation séance Contrats de quartier : Quartier des Pâquis, processus participatif et mise en œuvre par étapes, Ville de Genève,  
2014 : La Ville aménage de nouveaux espaces piétons aux Pâquis, SAM, Ville de Genève – mise en œuvre du cœur piétonnier 1ère étape et bilan de fonctionnement,  
2015 : Étude pour la mise en œuvre du cœur piétonnier 2ème étape – Reports de charge induits et mesures d'accompagnement à prendre,  
Août 2015 : Dans le cadre des Contrats de Quartier des Pâquis, la Ville de Genève (SAM, SEVE, URB) établit une feuille de route synthétisant les demandes des habitants pour l'aménagement de cheminements piétonniers aboutissant sur le schéma de la Croix Verte, pour la valorisation de l'espace public,  
27.04.2016 : La Ville de Genève écrit à l'État, pour lui demander de publier les arrêtés requis pour la mise en œuvre de la seconde étape du projet de cœur piétonnier des Pâquis. Cette seconde étape comprend, comme mesure principale, la piétonnisation de la rue de Berne sur le tronçon compris entre la rue du Môle et la route de la Navigation, carrefours compris.  
16.07.2016 : Lettre SURVAP à l'Etat (M. Luc Barthassat), concernant le projet de fermeture de la rue de Berne,  
26.08.2016 : Réponse de l'État de M. Luc Barthassat à la lettre SURVAP, du 16 juillet 2016 expliquant que cela est bien en cours de planification et sera finalisé en automne 2016,  
27.01.2019 : Charte de jardinage de l'association « Squarenfants c'est Monthoux »,  
Août 2019 : la Ville de Genève transmet à SURVAP l'esquisse 1 :500 de la future zone piétonne rues de Berne, du Môle et de la Navigation.

# Régime de circulation des rues

Les rues piétonnes ou en zone de rencontre planifiées en phase 1 (déjà modifiées) et en phase 2 (dont les modifications sont prévues à court terme) par la ville de Genève sont présentées sur le plan ci-dessous. Nous avons indiqué en rouge les rues piétonnes qui demandent un aménagement ou une amélioration et en bleu les rues en zone de rencontre 20km/h qui pourraient être améliorées.



- Rue piétonne existante et future à aménager
- Rue en zone de rencontre 20km/h à améliorer
- Rue/place piétonne déjà aménagée
- Cheminements de liaison à améliorer

Figure 1 : Régime de circulation des rues

## Demandes en cours

Les habitants, mobilisés pour améliorer leur quartier, tiennent une liste énumérant les demandes en cours et leur état d'avancement sur différents thèmes. La liste, régulièrement tenue à jour, est présentée plus loin.

Le thème du respect de la propreté des rues a été discuté par les associations, car il est un facteur important qui modifie énormément la perception du quartier. D'abord, les habitants déplorent les incivilités des propriétaires de chien. Des solutions d'amélioration sont à étudier (éducation des propriétaires, espaces pour chiens).

De plus, le manque de WC publics dans le quartier a également été relevé. Ceci transparait par des comportements inadéquats induisant des désagréments dans les rues. Afin de remédier à ces nuisances, les habitants souhaiteraient que la Ville de Genève installe de nouveaux WC publics dans le quartier. Sur la carte ci-dessous, les habitants ont indiqué les deux WC publics existants et l'emplacement de trois nouveaux WC publics suggérés pour que le quartier reste décent.

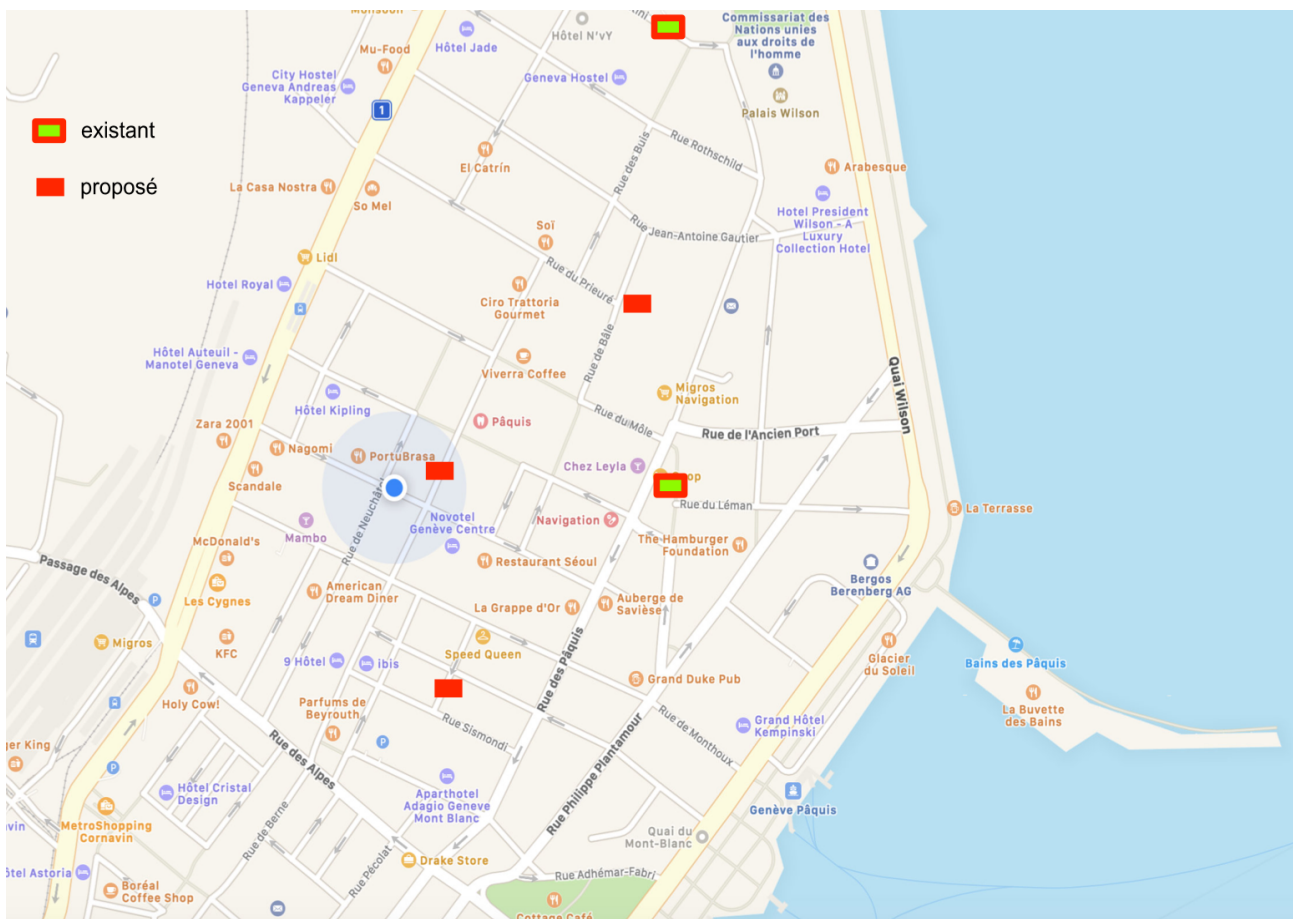


Figure 2: Emplacements pour de nouveaux WC publics dans le quartier. Plan réalisé par le collectif des association BVP

Sur le tableau de la page suivante, le Collectif « BVP » a inscrit les demandes en cours concernant l'aménagement de l'espace public aux Pâquis et leur état d'avancement au 31 octobre 2019.



Demandes	origine demande	stade actuel	services concernés
<b>Piétonnisation de la rue de Berne. Zone comprise entre la rue du Môle et la rue de la Navigation</b>	Suite propositions de Survap, APEP, MQP, Créateliers et ADEP du 18.6.2008 et Présentation de la Ville de Genève du 28.8.2014. Fait partie des 100 mesures de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (2016) pour une réalisation en 2017/2018	L'autorisation de construire est en force depuis le 30 avril 2019. La réalisation nous a été confirmée par la Ville de Genève pour cette fin année ou tout début de l'année prochaine.	Ville de Genève Département des constructions et de l'aménagement Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)
<b>Espace de jeux square Royaume</b>	.....	. aménagements actuels peu attractifs . redessiner l'espace potager . le coffre à jouet n'est utilisable que par le GIAP, . manque de signalisation	Ville de Genève. Service de la cohésion sociale. Service des Ecoles
<b>Jeux d'enfants dans rues piétonnes</b>	Demande dans le cadre du Forum social du 19.4.2018 d'installation de jeux dans les rues piétonnes de manière permanentes comme un container Akabane (exemple lausannois à l'appui)	Pas de réponse à ce jour !	Ville de Genève. Service de la cohésion sociale. Service des Ecoles
<b>Animation des rues piétonnes</b>	Un projet de jeux peints au sol a été présenté au Département de la cohésion sociale le 13.9.2018 avec des solutions concrètes et estimation du coût.	Le Département de la cohésion sociale a répondu le 5.10.2018 qu'il subordonne son accord à l'autorisation du Service de l'espace public. Mme Cataldi, du Service des écoles, nous apprend le 2 avril 2019 que le SEP l'a dirigée auprès du Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité de la Ville, ce qui a été entrepris mais qu'une autorisation du canton serait également nécessaire.	Ville de Genève. Service de la cohésion sociale. Direction
<b>WC publics</b>	Cahiers de propositions du 5.3.2012 et 13.6.2014 suite aux Assises de quartier de 2010 et 2014. Feuille de route du Contrat de quartier 2015.	Courrier en préparation par BVP à l'intention de la Ville	
<b>Coffre à jeux rue du Léman</b>	Les Créateliers ont installé en 2018 un coffre à jeux pour les enfants en accord avec le Service des Ecoles, mais le coffre a été enlevé sur ordre de la Police municipale !	Selon Mme Cataldi du Service des écoles, démarches identiques à la rubrique Animation des rues piétonnes.	Ville de Genève. Service de la cohésion sociale.
<b>Aménagement préau école de Pâquis-Centre</b>	Séance avec la Ville du 18.1.2018 et lettre BVP au Service des écoles du 2.3.2018 demandant des solutions visant la prévention et l'intégration, avant l'aspect sécuritaire, et d'être associée au projet d'aménagement	Selon sa réponse du 26.4.2018 la Ville devait mandater les architectes de la rénovation en cours pour aménager les 2 préaux en question. Les élèves ont été consultés et une rencontre a eu lieu le 28.6.2018 avec les associations du quartier pour discuter des propositions. Cette année, la Ville nous a informés que les architectes, surchargés, n'ont pas pu donner suite et la Ville s'est engagée pour nous présenter un projet pour la fin 2019.	Ville de Genève. Service de la cohésion sociale. Service des Ecoles
<b>Panneaux d'affichage</b>	Cahiers de propositions du 5.3.2012 et 13.6.2014 suite aux Assises de quartier de 2010 et 2014. Feuille de route du Contrat de quartier 2015.	néant	

# Projet

## Définition du périmètre d'étude

Le périmètre du projet a été défini avec les associations et a tenu compte des études réalisées par les services de la Ville de Genève (SAM, SI, SOC, DPMA, FMAC, SEVE, URB) dont la synthèse du processus participatif du « Cœur piétonnier des Pâquis » (2013), la feuille de route de la Croix Verte et la valorisation des espaces publics et animation rues » (août 2015) et le document de l'étude de mobilité du « cœur piétonnier » du quartier des Pâquis réalisé par Trafitec-Ingénieurs conseils SA présenté le 01 février 2011.

## Déroulement du projet

En concertation avec les associations, le projet pour un plan du concept d'aménagement a été mené en quatre étapes. Premièrement, le bureau Nature Ma Rue a organisé un safari urbain sur le site avec les associations pour faire un état des lieux. Deuxièmement, il a récolté les doléances et les souhaits des associations. Ensuite il a retranscrit en plan un projet répondant aux demandes des associations. Enfin, le projet a été présenté aux associations pour discussion et approbation.

## Associations impliquées

Les associations énumérées ci-dessous ont participé et collaboré au projet.

- Le Collectif des Associations Bien vivre aux Pâquis (BVP)
- Association des habitants des Pâquis (SURVAP)
- Association de développement économique des Pâquis (ADEP)
- Maison de quartier des Pâquis (MQP)
- Les CréAteliers
- La Ludothèque
- Barakopakis
- Association Squarenfants c'est Monthoux

Les représentants des associations susmentionnées ont effectué le safari urbain et exprimé leurs remarques et besoins. Ensemble ils ont construit l'image commune souhaitée pour le futur aménagement des rues piétonnes et en zone de rencontre.

## Safari urbain

Pour des raisons de disponibilité des personnes, le safari urbain a été réalisé en deux fois. Il a été distribué aux participants un plan du parcours traversant les zones de rencontre, les zones piétonnes existantes et futures, ainsi que les squares concernés. Ce plan était accompagné d'un questionnaire sur lequel les représentants des associations ont d'abord discuté ensemble et ensuite inscrit leurs réponses individuellement.

Le premier safari urbain a eu lieu le 18 juillet 2019 sur le square Monthoux, le square Royaume et sur la zone piétonne rue de la Navigation, en présence des représentants des associations concernées, dont la ludothèque, l'association SURVAP, le collectif Square Monthoux et le collectif des associations BVP (Voir le plan du parcours du Safari 1).

Le deuxième safari urbain eu lieu le 13 août 2019, sur la place de jeux Châteaubriand, la place piétonne Châteaubriand, la rue piétonne des Buis, la future rue piétonne de Berne, la rue piétonne de la Navigation ainsi que le passage de la Navigation devant l'école, le jardin du Temple, le square Royaume, la zone de rencontre rue

du Môle (côté rue Royaume), la zone piétonne qui sera élargie de la rue du Môle, la zone de rencontre de la rue du Môle (côté rue des Pâquis), la rue piétonne du Léman et sa placette. De plus, les associations se sont exprimées sur les cheminements reliant ces différents espaces ( Voir le plan du parcours du Safari 2). Les associations présentes pour ce deuxième safari urbain sont la MQP, ADEP, SURVAP, Barakopakis , BVP et les Créateliens (qui ont également répondu au questionnaire).

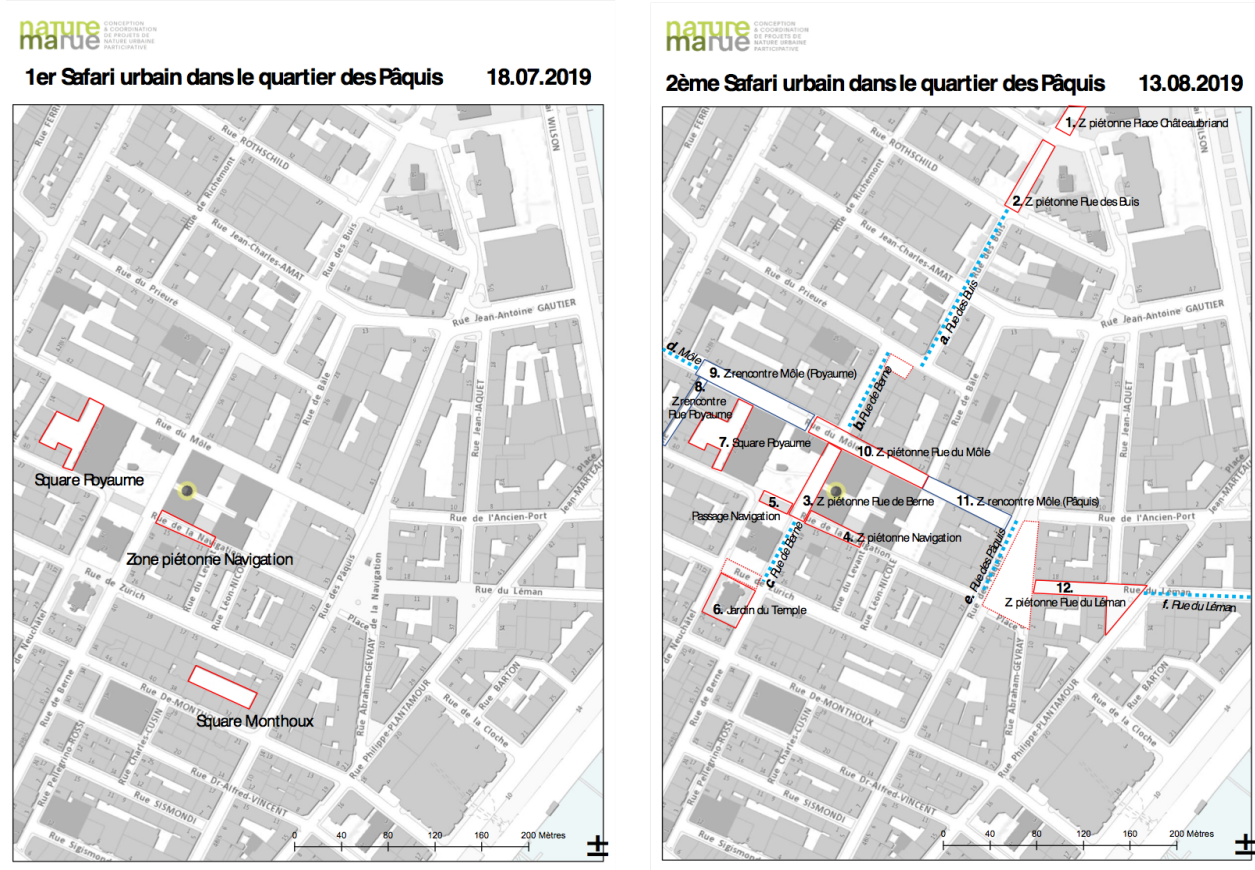


Figure 3 : Plan des 2 safaris urbains avec en rouge les rues piétonnes et squares piétons (existants et futurs). En bleu les rues en zone de rencontre 20km/h, en pointillé bleu les cheminements de liaisons, entourées en pointillé rouge les places et rues piétonnes déjà aménagées par la Ville de Genève. Les questionnaires avec les réponses des associations se trouvent en annexe à la fin du document.

### Restitution du safari urbain

Les discussions entre représentants des associations et leurs réponses au questionnaire, donnent une idée précise de la perception que les habitants se font des aménagements actuels des rues de leur quartier. Ils relèvent que :

- Le quartier est trop minéral avec trop de revêtement bitume et pas assez de sols perméables.
- Il y a beaucoup d'arbres en pots qui apportent peu de nature. Il faudrait les planter en pleine terre où il n'y a pas de réseaux en sous-sol, ou planter au sol de la végétation rudérale nécessitant peu de profondeur.
- Les rues manquent cruellement de végétation et de nature (arbres, arbustes, plantes et espaces rudéraux).
- Les habitants souhaitent cultiver des potagers urbains.
- Les rues piétonnes nécessitent des espaces de séjour aménagés pour pouvoir se rencontrer.
- Certaines rues piétonnes notamment la rue de la Navigation et la rue du Léman sont surchauffées en été ; il manque de l'ombre et de la fraîcheur pour pouvoir s'y arrêter.
- Sur certaines rues piétonnes, les trottoirs n'ont pas encore été supprimés., ni l'éclairage routier adapté.
- L'entrée et la sortie des rues piétonnes ne sont pas bien indiquées et donc pas visibles.

- Le quartier manque cruellement de stationnement à vélo (couverts et sécurisés) : le développement de la mobilité douce et des vélos électriques nécessite des solutions contre le vol, la détérioration. Les rues en impasse pourraient accueillir des emplacements à vélo couverts et sécurisés (rues de Berne, Jean-Jacquet entre la rue du Léman et de l'Ancien Port, de la Navigation).
- Le cheminement de la rue des Buis est très inconfortable par endroits, notamment le trottoir emprunté par les écoliers entre les rues J.C. Amat et Prieuré qui est trop étroit au niveau du café.
- Les passages piétons sur le cheminement des écoliers de la rue des Buis, aux croisements des rues Butini, Rothschild et Amat ne sont pas assez sûrs et peu confortables pour les enfants.
- Dans les rues piétonnes, il manque des espaces accueillants pour les enfants permettant des jeux de rôle, des jeux mobiles et des jeux peints au sol. Dans le square Royaume et dans le parc Châteaubriand notamment, il manque des jeux d'agilité et d'équilibre (échelles de cordes et tour à grimper) ainsi que des jeux dynamiques (balançoires, toboggans, tourniquets).
- Il reste encore trop de barrières visuelles et physiques notamment au niveau de la rue de Berne autour des écoles rue de Zurich et Pâquis centre.
- Des bacs à chien manquent dans le quartier, ceci pour prévenir les incivilités sur l'espace public.
- Les revêtements de sol des rues en bitume sont imperméables, peu avenants et résistent trop de chaleur.
- L'accès visuel et physique depuis le préau (anciennement place des Pâquis) ne fonctionne pas.
- Les aménagements de la placette du Prieuré et devant le Temple sont très appréciés par toutes les associations du quartier, notamment le revêtement de sol en gravier concassé stabilisé qui, contrairement au bitume, est plus accueillant, plus gai, perméable et surchauffe moins en été. Les associations seraient très favorables à retrouver ce type de revêtement sur toutes les rues piétonnes du quartier. Toutefois celles-ci se posent la question si ce revêtement convient également aux personnes à mobilité réduite (PMR) en chaises roulantes.
- Le couvert et la buvette sur la place Châteaubriand sont appréciés lors des manifestations, cependant la buvette fonctionne uniquement sur demande auprès de la Ville de Genève.
- Lors de nouveaux aménagements, l'installation d'éclairages bas, comme ceux sur la placette de la rue de Zurich seraient très appréciés.

### Souhaits pour les futurs aménagements

Les associations expriment leur volonté de participer à l'animation des rues. Pour cela, elles demandent des aménagements appropriés et souhaiteraient que la Ville de Genève :

- installe plus de végétation dans les rues dont des arbres pour l'ombre et la fraîcheur,
- augmente les surfaces de sol perméable,
- permette la culture de potagers urbains aux habitants du quartier,
- favorise la nature dans les rues en général,
- pense à harmoniser les couleurs et les textures des revêtement de sol des différentes rues piétonnes et places pour donner une cohérence aux aménagements du quartier,
- aménage dans les rues piétonnes des espaces de séjour avec des assises, des tables et bancs,
- prévoient des espaces ombragés en été sur la rue de la Navigation et du Léman,
- place des points d'eau et des fontaines sur les espaces de séjour majeurs pour se rafraîchir en été,
- rénove les interventions artistiques existantes, dont les peintures au sol de l'artiste Sutter,
- permette l'installation de nouvelles sculptures,
- dédie plus d'espaces aux enfants à travers des aménagements appropriés des rues piétonnes et squares (l'akabane, jeux dynamiques, jeux de rôle, jeux mobiles jeux dessinés au sol),
- autorise une buvette ouverte en journée de mai à octobre offrant des boissons à des prix abordables, qui pourrait être gérée par les associations,
- installe trois WC publics,
- aménage des stationnements vélos couverts et sécurisés,
- améliore le cheminement piéton et sa continuité à travers le quartier en lui donnant un espace plus généreux, notamment sur la rue des Buis.
- réaménage les rues piétonnes de telle manière que les habitants du quartier puissent réinvestir la rue pour se rencontrer, jouer et cultiver,



- sécurise le cheminement des écoliers et le rende plus confortable sur la rue des Buis en :
  - o élargissant le trottoir au niveau du café entre J.C. Amat et Prieuré,
  - o installant des gendarmes couchés aux intersections de rues,
  - o renforçant la végétation le long du cheminement.

Les habitants aimeraient revaloriser le cœur du quartier, anciennement la place des Pâquis, en lui redonnant sa vocation initiale de place, espace de rencontre au centre du quartier. Cet espace entouré d'écoles et d'infrastructures publiques mériterait d'être étudié pour le rendre plus attractif et le transformer en lieu vivant.

Du moment que ce tronçon de la rue de Berne devient piéton, il pourrait être intéressant d'ouvrir la Maison de Quartier vers l'extérieur avec quelques tables et chaises. C'est une possibilité que la Maison de Quartier envisage.

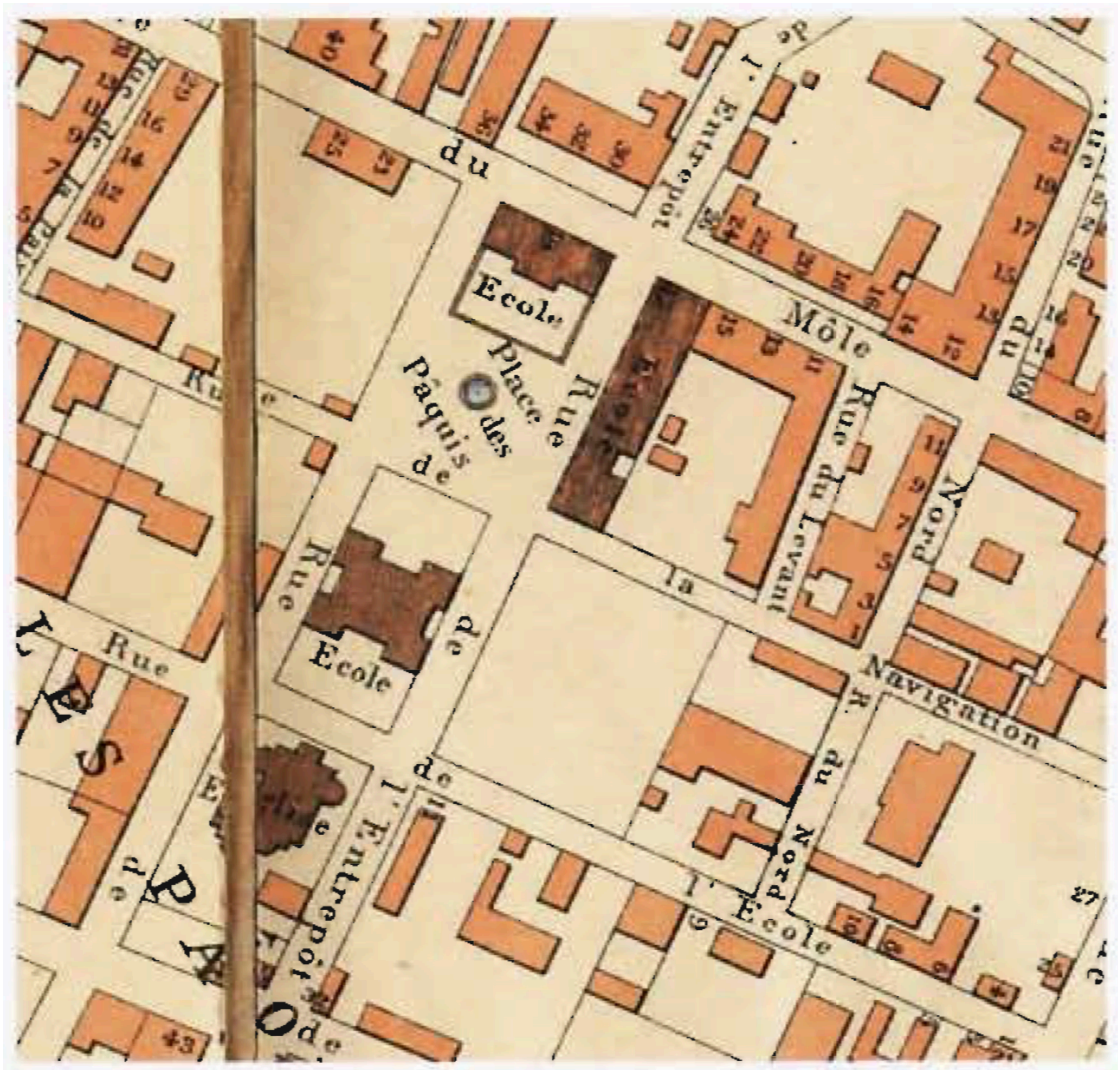


Figure 4: Plan de l'ancienne place des Pâquis avec en son centre la fontaine. « La place des Pâquis fut créée en 1875 entre l'école enfantine nouvellement construite en bordure de la rue du Môle et l'école primaire ». Publication « École rue de Zurich », Ville de Genève, 2005.

[http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement\\_2/Publications/ecole-zurich-brochure-2005-dca-ville-geneve.pdf](http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_2/Publications/ecole-zurich-brochure-2005-dca-ville-geneve.pdf)

## Relevé des rues et squares piétons existants et futurs

Les emplacements des futures rues piétonnes ainsi que les rues déjà mises en zone piétonnes par la Ville de Genève sont indiqués sur le plan ci-dessous. Il nous permet d'avoir une vue d'ensemble des espaces relevés, susceptibles de recevoir un aménagement.

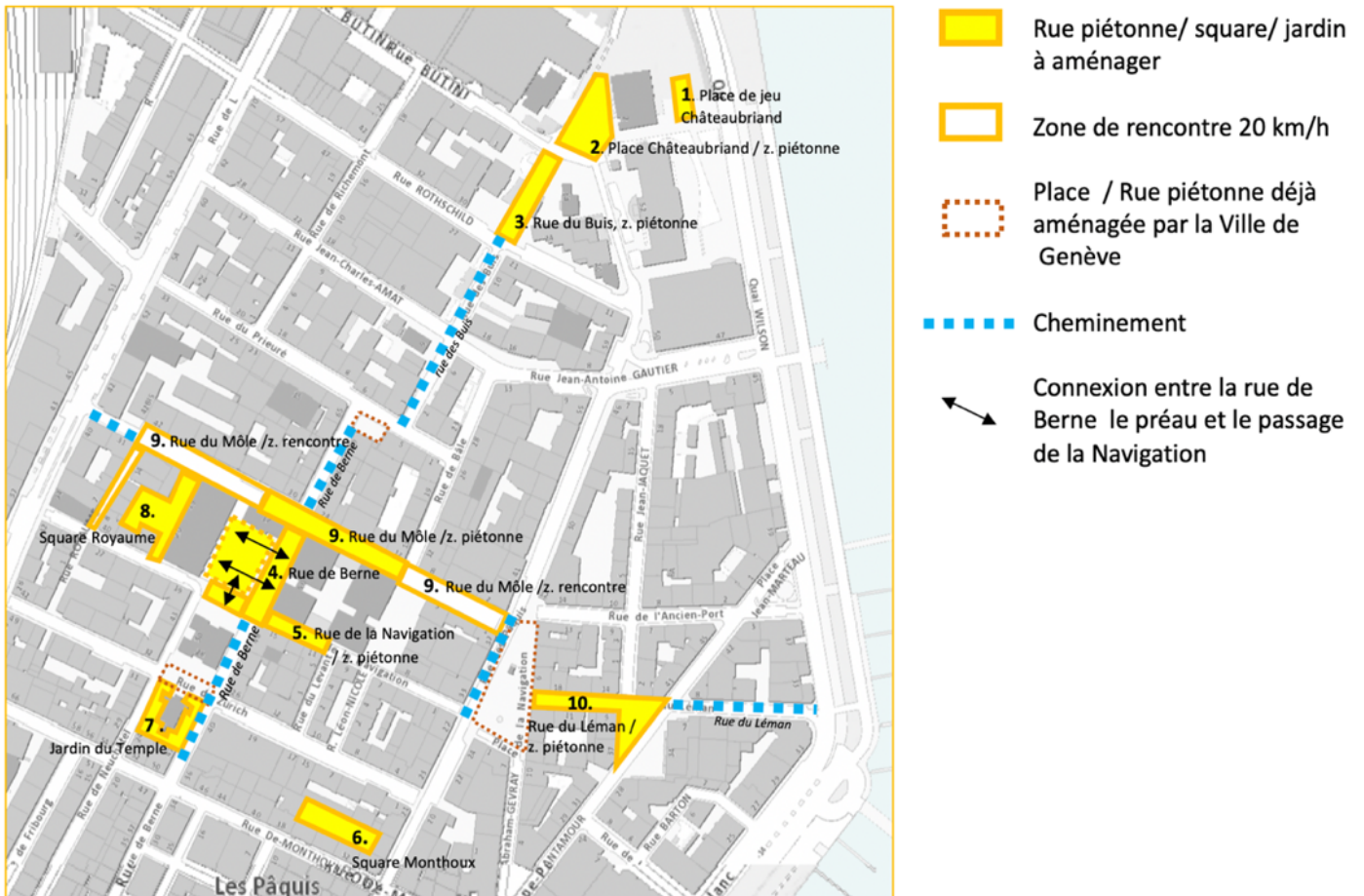


Figure 5: Relevé des rues et squares piétons existants et futurs

Les associations des Pâquis aspirent à des rues piétonnes vivantes et vertes comportant des lieux de séjour pouvant accueillir toutes les générations. Des rues qui donnent envie aux habitants de réinvestir l'espace public. Les associations désirent s'impliquer et participer à l'animation des espaces piétons du quartier.

## Concept

### *Un concept d'ensemble pour un projet d'aménagement*

Les 2 safaris urbains, ont fait émerger une vision commune apportant des éléments concrets d'aménagement de rues et de squares. Ces éléments approfondissent le projet de la Croix Verte et s'insèrent dans le projet du cœur piétonnier de la Ville de Genève.

L'idée est de créer un ruban végétal continu reliant les différents espaces piétons. Quant aux espaces piétons, ils répondent chacun à une thématique propre caractérisée par 8 éléments que nous décrivons plus loin.

## **Ruban végétal continu**

Le « ruban végétal continu » est situé le long des deux cheminements de liaison très fréquentés par les habitants. Ces deux tracés perpendiculaires inscrits dans la Croix Verte, avaient également été relevés dans le projet du cœur piétonnier présenté par la Ville de Genève :

- **Le cheminement Est-Ouest**, de la rue du Léman et la rue du Môle, est très utilisé par les écoliers. Il relie les écoles de Pâquis-Centre et de Zurich avec celle de Châteaubriand. Il connecte également deux espaces de verdure majeurs dans le quartier, le parc Châteaubriand et le jardin du Temple. Ces deux sites comportent des écosystèmes naturels qui mériteraient d'être valorisés.
- **Le cheminement Nord-Sud**, de la rue du Buis et de la rue de Berne, relie la rue de Lausanne au lac en passant devant l'école des Pâquis. C'est un axe de mobilité piétonne important donnant accès aux réseaux de transports publics et aux rives du lac.

Le « ruban végétal continu » accompagne les deux axes majeurs de cheminements du quartier des Pâquis. Il est le fil conducteur qui relie les espaces piétons, les rues piétonnes et les rues en zone de rencontre. Sa largeur et son type de végétation varient en fonction des lieux qu'il traverse, selon le sous-sol disponible. Il est constitué de divers milieux naturels tels que des milieux de prairie maigre, des milieux rudéraux de type extensif, des milieux arbustifs, des milieux arborés, des milieux potagers, des milieux de plantes grimpantes, des pierriers et des milieux rocheux (avec les mousses). Une étude plus approfondie des réseaux des sous-sols, de l'orientation et de la qualité du sol pourra déterminer le type exact de végétation à installer selon les emplacements.

## **Les 8 éléments**

Les 8 éléments d'aménagement permettent de qualifier les espaces rues. Ils apportent une lecture homogène et un dénominateur commun dans le quartier. Ce sont : la végétation, le revêtement, les toiles tendues, les points d'eau, les fresques au sol, les totems marqueurs, les espaces de séjour et les «kabanés», (*les éléments énoncés sont représentés sur le plan du concept esquissé à la fin du document*).

**La végétation** est l'élément majeur du projet. Elle est présente sur le ruban végétal continu décrit ci-dessus, ainsi que sur les espaces piétons (*en vert sur le plan*). Les plantes contribuent à l'amélioration du climat urbain en créant des îlots de fraîcheur, en favorisant l'installation de biodiversité à travers les différents écosystèmes, en permettant de diminuer les inondations et en contribuant à la dépollution de l'air et des sols. De plus, elle apporte un meilleur cadre de vie aux habitants de la ville.

**Le revêtement de sol** pourrait être en gravier concassé stabilisé ou autre revêtement similaire. Il pourrait être installé sur toutes les rues piétonnes et souligner ainsi le contraste avec le revêtement bitume des rues à circulation motorisée. En effet, ce type de revêtement perméable est très apprécié des habitants. Il a déjà été aménagé sur l'espace piéton devant le Temple à la rue de Zurich et sur la placette du Prieuré. Le revêtement en gravier concassé stabilisé permet l'infiltration de l'eau dans le sol et apporte plus de fraîcheur aux usagers en été. Par sa texture très agréable et sa couleur claire, ce revêtement permet de différencier clairement les rues uniquement piétonnes des rues circulables en bitume. Il confère ainsi une homogénéité visuelle des aménagements piétons dans tout le quartier des Pâquis.



Figure 6: Exemple de revêtement de sol perméable installé par la Ville de Genève sur la rue de Zurich



Dans l'attente de l'installation du revêtement définitif, en gravier concassé stabilisé, afin d'investir, d'animer et de tester l'usage des rues piétonnes rapidement, les associations proposent de peindre des motifs colorés et de dessiner des jeux au sol sur les rues en bitume afin d'égayer le bitume.



Figure 7: Les rues de Draguignan<sup>1</sup> et de Strasbourg<sup>2</sup> peintes par les habitants apportent gaieté à la rue.

**Les toiles tendues colorées** accrochées de façade à façade, ou installées sur des structures indépendantes servent à apporter de l'ombre en été, à protéger des petites averses et à égayer la rue. Elles sont mobiles et saisonnières, destinées à certaines rues qui sont particulièrement chaudes en été et où il est difficile de s'arrêter. Nous pensons en particulier à la rue de la Navigation devant la ludothèque, (sur le plan à la fin du document, elles sont symbolisées par des triangles violet)



Figure 8: Exemple de toiles tendues dans les rues pour apporter de l'ombre et de la gaieté durant la période estivale<sup>3</sup>

**Les points d'eau** sont des lieux de fraîcheur, quelques fontaines existent, d'autres seraient à rajouter. Les habitants demandent que des bassins ou fontaines soient placés sur les points de rencontre majeurs et accompagnent les aménagements des lieux de séjour. Ils permettent de boire en été et apportent une atmosphère agréable et ludique. (Sur le plan, ils sont inscrits en bleu).

**Les fresques au sol** existantes ont été peintes par l'artiste Sutter, aux carrefours entre les rues du Môle-de Berne et entre les rues de la Navigation- de Berne. Aujourd'hui, elles nécessitent un rafraîchissement. Ces peintures, rares témoins d'œuvres artistiques dans le quartier des Pâquis sont chéries par les habitants, (sur le plan elles sont symbolisées par des carrés magentas).

Ce type de fresques pourrait être multiplié et dessiné sur les espaces de connexion destinés aux piétons.

<sup>1</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=ra92u88u8Cg> (reportage Francis-Malory Huss et Jean-Paul Bierlein, France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur)

<sup>2</sup> <https://pooka.fr/2017/06/04/les-premieres-images-de-la-rue-la-plus-folle-et-coloree-de-strasbourg/>

<sup>3</sup> <https://www.dess.fr/voiles-d-ombrage-sur-mesure.html>





Figure 9: Fresques existantes peintes au sol par l'artiste Sutter (à rénover)

**Les totems marqueurs**, sculptures verticales sont un projet à créer par les enfants et adolescents du quartier, dans le cadre d'activités des Créatellers. Une fois réalisés, ils sont à installer à l'entrée et à la sortie des rues piétonnes. Leur rôle est de signaler de manière ludique et colorée les espaces piétons. Ces interventions permettent aux jeunes de s'impliquer dans l'aménagement de leur quartier et de contribuer ainsi au respect de l'espace public du quartier, (sur le plan, ils sont symbolisés par des points magenta.)



Figure 10: Exemples de totems marqueurs indiquant les entrées de zones piétonnes<sup>4</sup>

**Les espaces de séjour** sont à aménager avec des assises, des bancs et des tables. La présence de mobilier favorise la rencontre et le partage entre les habitants du quartier. Ces espaces sont également destinés aux enfants et adolescents. Des jeux peints au sol et des jeux mobiles, tels que des puzzles géants, des jeux de constructions devraient être mis à disposition et autorisés dans les rues piétonnes. Ces nouveaux aménagements offriraient aux enfants comme à tous les habitants du quartier la possibilité d'investir la rue à travers le jeu. Quant aux squares, ils peuvent accueillir des jeux fixes qui permettent de développer l'agilité et l'équilibre des enfants, tels que des structures à grimper, des balançoires, des toboggans et tourniquets.

<sup>4</sup> Mother Peace Pole Garden Art (<https://www.michalschein.com/topic/mother-peace-pole-garden-art>), Couleurs de baie : Jean-Yves André (<http://jean-yves-andre.blogspot.com/>), Urban Totems, L'Atelier des Friches (Céline Dodelin et François Wattellier), 2012(<https://campusdesarts.fr/project/urban-totems-atelier-des-friches/>)

**Les «kabanés»,** dont l'A'kabane (cabane jeux), la B'kabane (cabane buvette) et la C'kabane (cabane cuisine) sont des structures légères installées sur des emplacements définis du quartier. Elles permettent d'apporter une nouvelle dimension à des espaces mal ou peu utilisés jusqu'à aujourd'hui. Les « kabanés » offrent de nouvelles perspectives aux habitants des Pâquis. Leur utilisation favorise la rencontre, le respect et l'entraide entre toutes générations et origines confondues. Il est à noter que l'Akabane est une structure de jeux dont un prototype a déjà été installé en Suisse (Lausanne)<sup>5</sup>, (sur le plan des rectangles noirs).



Figure 11: L'Akabane, le container qui se mue en place de jeux mobile. Dès l'été 2017, la Ville de Lausanne met à disposition la toute première place de jeux mobiles de Suisse romande<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> **Une première en Suisse romande**

Contenus dans un container maritime se déballant telle une boîte magique, les éléments ludiques se déploient en un tour de main. A l'ombre du soleil ou à l'abri de la pluie, les jeunes pousses de tous âges se font un plaisir d'expérimenter toboggans, structures de grimpe, tunnels, cabanes, bac à sable et parcours d'équilibre.

**Un concept novateur**

Le concept de l'Akabane a été développé en Allemagne par des spécialistes en aménagement de places de jeux. Architectes, artistes, pédagogues, charpentiers et menuisiers ont œuvré de concert à la réalisation de l'installation. L'intégralité des éléments sont construits sur mesure avec des matériaux robustes de premier choix, tel que le bois naturel, selon les principes du développement durable. Les équipements répondent aux normes de sécurité des places de jeux publiques.

**L'espace public valorisé**

Moyennant la contribution d'un camion-grue, ce concept permet en l'espace de quelques heures l'installation temporaire d'un espace ludique sur des sites inadaptés à la construction de places de jeux traditionnelles. L'Akabane crée ainsi la surprise en offrant de nouvelles activités dans des endroits inattendus de la ville.

Ce projet novateur s'inscrit dans la volonté communale de travailler sur la qualité de ses espaces publics et de les rendre plus attrayants pour les familles et les enfants.

**L'Akabane voyage!**

L'Akabane s'installe au gré de ses envies dans les quartiers de Lausanne.

<http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/espaces-verts/places-de-jeux/akabane-container-mobile.html>

<sup>6</sup> [http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu\\_id=50670](http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu_id=50670)

## Thématique d'aménagement par rue

Les associations souhaitent s'investir pour faire vivre les rues et les espaces piétons dans le quartier des Pâquis. Elles proposent des animations en relation avec la thématique qui les concerne et sont intéressées à animer les espaces situés à proximité de leur lieu d'ancrage. La participation des associations fait partie intégrante du concept d'aménagement des rues piétonnes.

Une thématique a été donnée pour chaque espace piéton, afin d'orienter le type d'aménagement souhaité. Ci-dessous, la gestion et le concept d'aménagement sont présentés pour chaque rue piétonne et square.

### 1. Place de jeu Châteaubriand « **ESPACE DE JEUX** »

Les associations demandent plus de bancs autour de l'aire de jeux et aimeraient plus de jeux pour les enfants de 3 à 10 ans. En particulier des jeux d'équilibre et d'agilité comme des tours à grimper et des passerelles de cordes. Elles souhaiteraient également aménager des potagers urbains le long du mur séparant le Palais Wilson. Une bande verte pourrait relier la place Châteaubriand aux quais

Associations concernées :

MQP, BVP et LES POUCES VERTS pourraient être également impliqués.

Concept d'aménagement :

**Végétation** : permettre la culture de potagers en bordure côté Palais Wilson et y installer une bande de végétation le long de la crèche, sur le muret en béton.

**Points d'eau** : installer une fontaine pour l'arrosage des potagers et un bassin ou un jeu d'eau ludique.

**Espace de séjour** : installer des jeux d'équilibre et d'agilité supplémentaires pour les enfants de 3 à 10 ans et des bancs autour du rectangle de jeu.

### 2. Place Châteaubriand « **PLACE DES MANIFESTATIONS** »

L'espace libre, la buvette et le couvert répondent bien à l'utilisation de l'espace qui permet d'accueillir diverses manifestations. En revanche, il est souhaité d'installer plus de végétation sur son pourtour ainsi que de planter des arbres supplémentaires pour apporter de l'ombre. L'installation de quelques bancs serait également très appréciée.

Associations impliquées :

BVP, MQP

Aménagement :

**Végétation** : planter le long de l'école une bande de végétation basse de type arbustif, installer une prairie sèche autour de la crèche pour apporter plus de diversité végétale et planter des arbres.

**Revêtement** : aménager un sol en gravier concassé stabilisé.

**Totems marqueurs** : installer ce type de signalisation aux entrées de la place piétonne.

**Espace de séjour** : installer quelques bancs en bois sur le muret en béton en périphérie autour de l'espace.

### 3. Rue des Buis, zone piétonne « **ESPACE POTAGER** »

Cette rue accueillerait essentiellement des potagers urbains en pleine terre si possible, mais également des arbres, un point d'eau et une structure de jeux pour les enfants, l'Akabane. Il faudrait créer un lien avec le jardin de l'auberge de Jeunesse qui est accessible au public.

Associations impliquées :

BVP, MQP, LES POUCES VERTS

Aménagement :

**Végétation** : installer des espaces potagers en pleine terre si possible, de la végétation et un arbre supplémentaire d'essence indigène.

**Revêtement** : remplacer le bitume par du gravier concassé stabilisé et par des surfaces en pleine terre.

**Points d'eau** : installer une sortie d'arrosage et une fontaine.

**Totems marqueurs** : installer des totems à l'entrée et la sortie de l'espace piéton.

**Espace de séjour** : installer deux bancs et une table.



« **Kabane** » : installer l'A'kabane, une structure de jeux pour les enfants contenue dans un container maritime se déployant telle une boîte magique. A l'ombre, au soleil ou à l'abri de la pluie, les enfants expérimentent toboggan, structure de grimpe, tunnel, cabane, bac à sable, parcours d'équilibre.

#### 4. Rue de Berne, « LA PLACE AU CŒUR DES PÂQUIS »

Les associations souhaitent que cet espace comprenant : la Rue de Berne (entre Navigation et Môle), le préau et le passage de la Navigation, forme un grand espace uni, situé au cœur des Pâquis « La place des Pâquis ». Comme elle avait été conçue à l'origine en 1875 lors de l'urbanisation du quartier. Elle serait aménagée d'espaces de séjour et d'une fontaine. Elle accueillerait également une buvette. Des toiles tendues seraient installées ainsi que des arbres supplémentaires et un bassin d'eau. L'aménagement de l'esplanade valoriserait le bâtiment de la bibliothèque et accueillerait des activités en lien avec cette dernière. Les deux mini espaces de foot grillagés seraient supprimés et remplacés par un espace multi-jeux de ballon proche de l'emplacement de basket actuel. Des potagers urbains, très demandés, seraient installés le long des façades du bâtiment de logement et mis à disposition des habitants.

Associations impliquées :

MQP, SURVAP, BVP, LES POUCES VERTS

Aménagement

**Végétation** : planter des arbres supplémentaires et des plantes et arbustes indigènes. Prévoir un emplacement pour les potagers urbains, par exemple le long du bâtiment de la piscine.

**Revêtement** : aménager un sol perméable en gravier concassé stabilisé sur toute l'esplanade de façon à intégrer la rue de Berne, le préau et du passage de la Navigation pour en faire une esplanade piétonne au cœur des Pâquis.

**Toiles tendues** : installer les toiles tendues à proximité de la buvette (là où l'on ne peut pas planter d'arbres à cause de la dalle de sous-sol) pour apporter de l'ombre et protéger de la pluie.

**Points d'eau** : aménager un bassin où les enfants pourraient jouer avec l'eau et se rafraîchir.

**Fresques au sol** : rénover les deux fresques de l'artiste Sutter de la rue de Berne au croisement de la rue du Môle et de la Navigation.

**Totems marqueurs** : marquer à l'aide d'une sculpture totem l'entrée et la sortie de l'espace piéton.

**Espace de séjour** : installer des tables, des chaises autour de la buvette ainsi que des bancs sur l'esplanade. Repenser et relocaliser l'espace de jeux de ballon. En été, proposer des projections de films open air sur des thématiques éducatives autour de la nature, du climat, de la revalorisation des déchets et diminution de l'usage du plastique et du respect.

« **Kabane** » : installer la B'kabane, une structure légère (container transformé en buvette) accueillant une buvette sans alcool, à prix abordables, ouverte de mai à octobre, après l'école de 16h à 20h, tenue par une association d'habitants.

#### 5. Rue de la Navigation « JEUX DANS LA RUE »

L'idée est d'inciter les enfants à venir jouer dans la rue avec la possibilité d'emprunter à la ludothèque des jeux mobiles d'extérieurs (poussettes, tentes d'indiens...). Mais aussi proposer des grands puzzles labyrinthes tridimensionnels ou de grandes pièces de jeu de construction éphémère. Il faudrait renforcer la continuité visuelle entre la rue et la ludothèque pour améliorer l'interaction entre le dedans et le dehors. Les associations demandent à supprimer les barrières du muret et y aménager à la place un long banc. Elles souhaitent également planter trois arbres dans la rue et installer des toiles tendues pour apporter ombre et fraîcheur.

Associations concernées :

la Ludothèque, la Maison de Quartier, BVP, Créateliers

Aménagement :

**Végétation** : planter 3 arbres de différentes essences locales avec en pied d'arbre de la végétation indigène. Installer de la végétation rudérale et potagers urbains en bordure d'école entre les rues du Levant et L. Nicole.

**Revêtement** : installer un revêtement en gravier concassé stabilisé.

**Toiles tendues** : tendre des toiles de façade à façade durant les mois de fortes chaleurs.

**Totems marqueurs** : installer à l'entrée de la rue piétonne avec les jeunes et les Créateliers.



**Espace de séjour** : aménager un long banc en bois le long du muret, donner la possibilité d'emprunter des grands jeux de construction pour jouer dans la rue.

## 6. Jardin du Temple « **JARDIN DU TEMPLE** »

Ce jardin, seul espace dans le quartier accueillant de la végétation de sous-bois, mérite d'être valorisé. Les associations souhaiteraient renforcer l'installation de plantes indigènes de sous-bois et réaménager le cheminement ponctué de quelques bancs. Ce jardin de sous-bois est un poumon vert permettant aux habitants de se ressourcer. Cependant, il appartient à la paroisse et il n'est pas officiellement accessible.

Partenaire concerné :

La paroisse protestante

Aménagement :

**Espaces de séjour** : installer quelques bancs ou sièges en bois le long du chemin.

**Végétation** : renforcer la végétation de sous-bois.

**Espace de séjour** : installer quelques bancs le long du cheminement et un éclairage bas.

## 7. Square rue de Monthoux, « **ESPACE DE PARTAGE INTERCULTUREL** »

Dans ce square, il est envisagé de développer le potager récemment installé et accueillir un verger. Ceci à but didactique. Il est aussi envisagé de donner des cours de cuisine multiculturelle. L'association souhaiterait également installer un platelage bois pour accueillir des spectacles et cours de danses ethniques. L'idée est que les enfants et adultes, utilisateurs du lieu puissent rencontrer différentes cultures à travers l'alimentation et la danse. Ce square est également utilisé par le GIAP, qui en a la priorité pour accueillir les enfants du parascolaire et qui bénéficierait également des infrastructures mises en place.

Associations concernées :

Association Square Monthoux, GIAP, BVP

Aménagement :

**Végétation** : Planter des arbres fruitiers, des arbustes à baies comestibles et des potagers en pleine terre/bacs (selon analyse du sol).

**Revêtement** : permettre des espaces en pleine terre, installer un sol perméable en gravier concassé stabilisé et un platelage en bois pour accueillir des cours et des démonstrations de danses interculturelles.

**Toiles tendues** : à installer.

**Totem marqueur** : à installer sur la rue de Monthoux devant l'entrée du square pour indiquer le lieu.

**Points d'eau** : pour la cuisine, pour arroser, et une fontaine pour boire et jouer.

**Espace de séjour** : tables et bancs pour cuisiner, manger et bricoler. Il y a un projet en cours avec des palettes transformées en mobilier par les ados de Sécheron encadrés par les « Créateliers ».

« **Kabane** » : installer une structure légère (container transformé en cuisine) la C'Kabane qui abriterait une cuisine fixe pour accueillir des cours de cuisine interculturelle.

## 8. Square Royaume « **ILOT DE FRAICHEUR** » Ce lieu comporte deux espaces.

1. L'espace central qui pourrait accueillir plus de jeux dynamiques et d'agilité pour les enfants, des potagers pour les habitants riverains, de la végétation supplémentaire et une fontaine.

2. L'espace de passage entre la rue du Môle et de la Navigation pourrait accueillir plus de végétation, deux bancs et une table ainsi que des toiles tendues pour donner de l'ombre.

Associations concernées :

GIAP, MQP, BVP, Les POUCES VERTS.

Aménagement Espace 1

**Végétation** : installer des potagers et un arbre supplémentaire, délimiter les zones de prairie fleurie, végétaliser le mur nord avec des plantes grimpantes indigènes, clématites, vigne vierge, lierre.

Il y a également un projet avec l'école et les CréAteliers de fresque sur cet espace.

**Revêtement** : la zone centrale fonctionne bien mais dans la courette en contrebas des peintures de jeux au sol seraient bienvenues pour apporter une nouvelle zone cachée à découvrir.

**Points d'eau** : installer un bassin fontaine et une arrivée d'eau pour l'arrosage.

**Espace de séjour** : installer des cabanes suspendues (jeux d'agilité), toboggan et des balançoires (jeux dynamiques).



Figure 12: a) Le mur pignon sur le square Royaume pourrait être végétalisé avec des plantes grimpantes indigènes telles que de la vigne vierge, du lierre, des clématites. Cela apporterait un cadre plus agréable. b) La courette en contrebas pourrait être peinte avec des jeux au sol. c) L'espace central pourrait recevoir plus de jeux.

#### Aménagement Espace 2

**Végétation** : installer des bacs potagers sur la dalle.

**Revêtement** : dessiner des jeux au sol.

**Toiles tendues** : installer des toiles pour protéger du soleil et égayer l'espace.

**Totems signalétiques** : installer les totems aux deux entrées côté rues du Môle et de la Navigation.

**Espace de séjour** : installer 2 bancs et une table.

#### 9. Rue du Môle, zone piétonne « ALLEE D'ARBRE »

La rue du Môle qui s'étend de la rue de Lausanne à la rue des Pâquis comporte un tronçon piéton au centre et 2 tronçons en zone de rencontre à ses deux extrémités. L'idée est de traiter cette rue de manière continue en renforçant l'allée d'arbres sur tout son parcours. Devant l'école des Pâquis, sur le tronçon piéton, les habitants souhaitent l'installation d'une fontaine et des bancs pour attendre les enfants à la sortie des classes. Sur les côtés de la rue en zone de rencontre des espaces de séjour pourraient être aménagés entre le square Royaume et la bibliothèque.

Associations concernées :

SURVAP, BVP, MQP

Aménagement :

**Végétation** : renforcer l'allée d'arbres sur toute sa longueur, avec diverses essences indigènes et fruitiers.

**Revêtement** : installer un revêtement en gravier concassé stabilisé sur le tronçon piéton.

**Points d'eau** : installer une fontaine en face de la sortie du préau, (lieu de rencontre très fréquenté à la sortie des classes).

**Fresques au sol** : voir l'aménagement proposé à la Place des Pâquis.

**Totems marqueurs** : installer les totems pour signaler les entrées de la rue piétonne.

**Espace de séjour** : installer des bancs devant l'entrée du préau de l'école.

#### 10. Rue du Léman, « EXPO A CIEL OUVERT »

Dans cette rue piétonne bordant les Créateliers, il est envisagé d'en faire un lieu d'exposition et de créativité à ciel ouvert. Ce passage accueillerait des panneaux d'exposition pour les associations du quartier avec des thématiques de leur choix. Ces panneaux apporteraient une nouvelle dynamique à cet espace et empêcheraient les jeux de ballons qui dérangent.

Sur cette rue, les associations souhaitent également installer des plantes grimpantes sur toute la longueur de la rue pour rafraîchir et protéger du soleil en été.

Associations concernées :

Les Créatellers, Maison de Quartier Pâquis, BVP, Pâqu'histoire.

Aménagement :

**Végétation** : pergola végétale, le long des bâtiments avec fils tendus verticaux depuis le sol et horizontaux entre les bâtiments pour former un tunnel végétal apportant ombre et fraîcheur en été.

**Revêtement** : laisser le revêtement existant et dessiner des jeux au sol.

**Points d'eau** : faciliter l'accès à la fontaine en abaissant le sol de la fontaine sur la placette au même niveau que la rue piétonne du Léman.

**Totems marqueurs** : installer les totems marqueurs aux entrées de la zone piétonne.

**Espace de séjour** : installer des panneaux d'exposition et dessiner des jeux au sol.



Figure 13: Exemple de pergola végétalisée en milieu urbain pour la rue du Léman<sup>7</sup>

### *Le plan du concept d'aménagement*

Sur la page suivante, le plan du concept est esquissé pour donner une image générale. Il indique les 2 tracés du ruban végétal continu et le type d'aménagement des rues piétonnes, des squares piétons et des zones de rencontre proposés par les associations.

On distingue en jaune (à aménager) et en beige (déjà aménagé) les rues, places et squares destinés uniquement aux piétons.

En vert, sur les deux axes de cheminement, le ruban végétal continu qui longe les rues et relie les espaces piétons entre eux au moyen de différents écosystèmes selon la végétation installée, dont des arbres, arbustes, plantes grimpantes, potagers, espaces rudéraux, prairies sèches, mousses.

En rouge magenta, sont indiquées les interventions artistiques (des points pour les totems marqueurs et des carrés pour les fresques existantes à rénover).

Des triangles violets indiquent les toiles tendues.

En bleu ciel, sont inscrits les points d'eau.

---

<sup>7</sup> <https://www.area.fr/mobilier-urbain/structure-pour-grimpantes/mat-pour-plantes-grimpantes-babylone>,



QUARTIER DES PAQUIS  
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DES RUES PIETONNES  
ET EN ZONES DE RENCONTRE

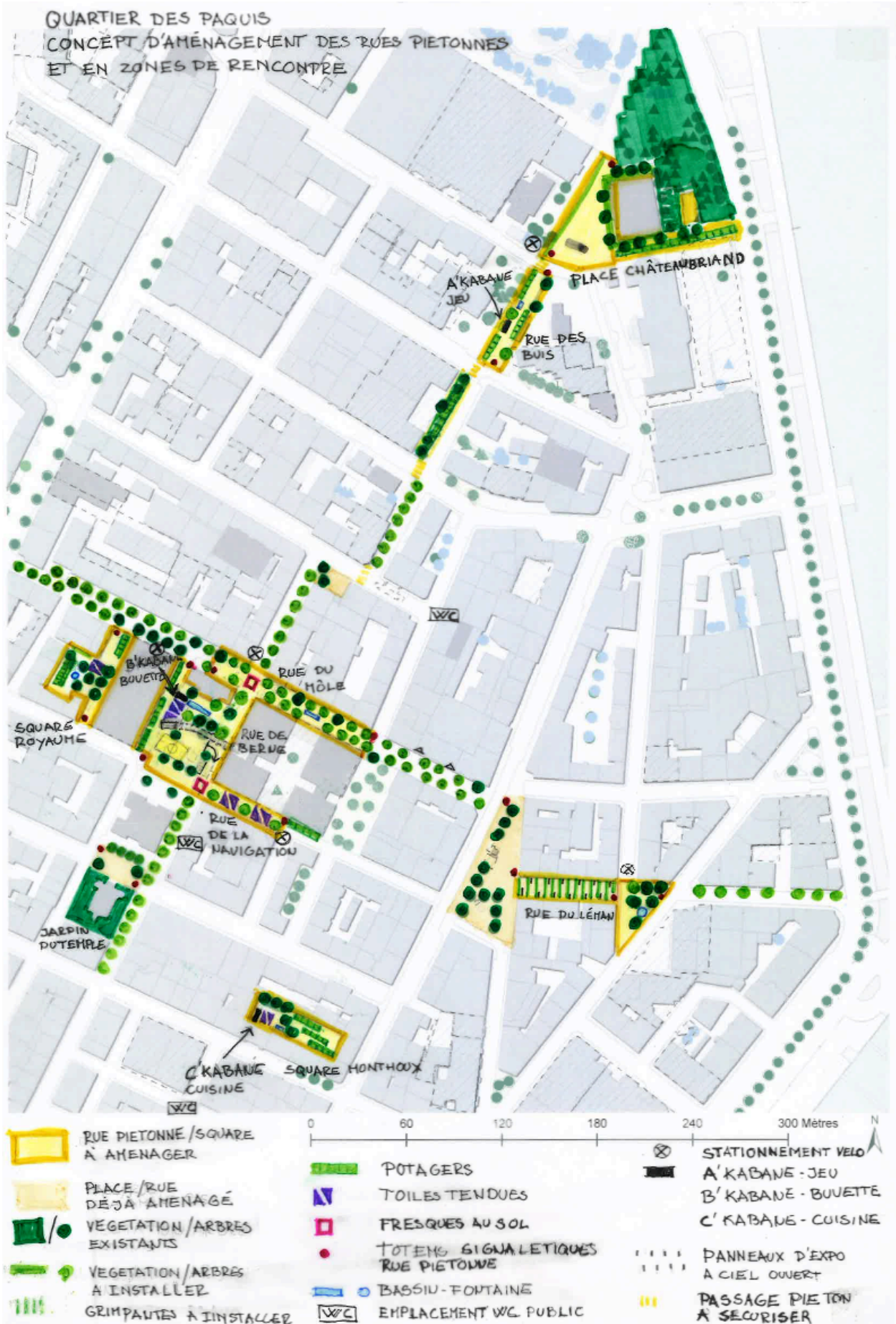


Figure 14: Schema du concept d'aménagement

## Conclusions

Ce document présente le projet d'aménagement des rues en zones piétonnes du quartier des Pâquis souhaité par les associations. Cette proposition tient compte du processus participatif « Cœur piétonnier », du projet de la Croix Verte et du schéma de valorisation des espaces publics dans le quartier des Pâquis.

Ce concept d'aménagement, basé en partie sur 2 Safaris urbains, a été présenté et discuté le 10 septembre 2019 dans les locaux du nouvel espace polyvalent de l'école de Pâquis-Centre avec les associations du quartier. Le projet a été validé par les représentants des associations présentes lors de cette rencontre dont : BVP, SURVAP, MQP, CréAteliers, Ludothèque, Square Royaume, Barakopaki, Square Monthoux.

Le concept d'aménagement proposé par les habitants repose sur les 3 caractéristiques suivantes :

- **L'installation d'un ruban de végétation continu** reliant les rues piétonnes des deux cheminements majeurs suivant les deux axes de la Croix Verte.
- **L'utilisation de 8 éléments d'aménagements** pour qualifier chaque rue piétonne et donner une cohérence à l'ensemble du quartier (végétation, revêtement de sol, totems marqueurs, espaces de séjours, toiles tendues, points d'eau, restauration des fresques).
- **L'animation des espace piétons** assurée par les différentes associations.

Le Collectif « BVP » est convaincu que ces améliorations permettraient aux habitants de réinvestir la rue, de favoriser la rencontre entre voisins, d'encourager le respect des lieux et d'apporter un meilleur cadre de vie.

Les associations du quartier des Pâquis espèrent que la Ville de Genève, responsable des rues et des squares piétons, puisse intégrer les principes de ce projet dans les futurs aménagements.

Genève, le 3 octobre 2019  
acvm